Schéma régional des carrières



Groupe de travail "urbanisme" 14 novembre 2019

Ordre du jour

1 – Objectifs

2 – Tour de table

3 – Contexte

→ Des orientations régionales communes qui se traduisent par des stratégies et des déclinaison différentes selon les territoires.



4 – Avis et travail sur la rédaction des orientations régionales

1 - Objectif

- Recueillir vos avis et contributions sur la rédaction des orientations afin qu'elles soient opérationnelles pour les documents d'urbanisme à l'échelle SCOT
- Lien de prise en compte
- Problématique de l'approvisionnement en matériaux (BTP et industriels)

2 – Tour de table



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

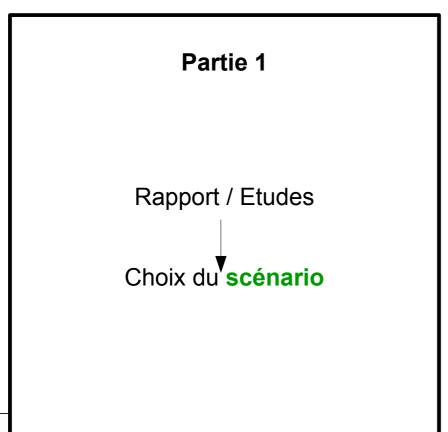
3 – Rappel du contexte

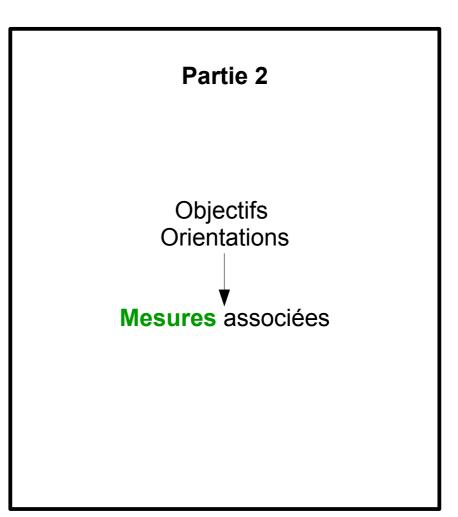
- Contenu du document régional (données, méthodologie, scénario régional, orientations et mesures)
- Les déclinaisons territoriales



3.1 Le document régional

Encadré par l'article R.515-2 du code de l'environnement :







PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

3.1 Le document régional

Encadré par l'article R.515-2 du code de l'environnement :

Partie 1

- I- Bilan et état des lieux
 Ressources minérales primaires
 Les carrières de la région
 Les ressources minérales secondaires
 Besoins et logistique des ressources
- II- Réflexion prospective à 12 ans
 Besoins régionaux
 Besoins extérieurs
 Utilisation rationnelle et économe :
 proximité, ressources secondaires,
 transport
- III Analyse des enjeux
- IV -Scénarios d'approvisionnement

DONNEES

Carto des ressources et gisements (BRGM) Inventaire/bilan Inventaires/bilan fait (CEREMA + CERC) Grands bassins identifiés

METHODES et EXEMPLES

→ Diagnostic territorial

El environnemental, recensement, hypothèses de hiérarchisation des enjeux



3.1 Le document régional

Encadré par l'article R.515-2 du code de l'environnement :

Partie 2

- I- Conditions d'implantation des carrières
- II- Gisements d'intérêt national ou régional
- III- Objectifs:

Quantitatifs de production,

De limitation et de suivi des impacts des carrières

IV- Orientations:

Utilisation rationnelle et économe des ressources

Remise en état et réaménagement Logistique

V - Mesures nécessaires

Préservation des accès aux GIN-GIR Compatibilité autres plans/programmes Effets hors région

Modalités de suivi et d'évaluation

Orientations

Mesures

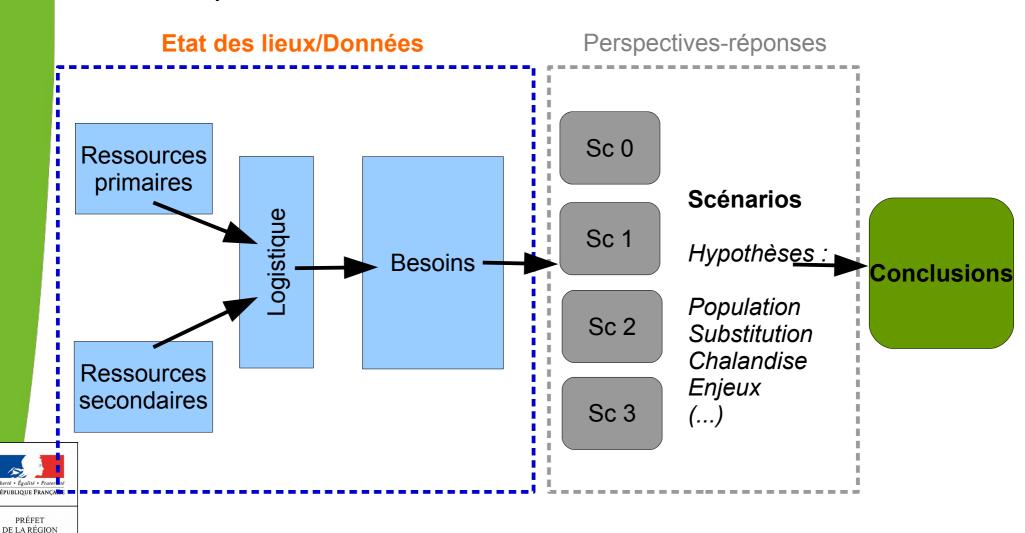


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNERHÔNE-AL PES

3.2 Les déclinaisons territoriales

Principe

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



3.2 Les déclinaisons territoriales

Les diagnostics territoriaux montrent des disparités dans l'adéquation besoins/ressources

- Des orientations REGIONALES
- Des déclinaisons LOCALES

- Pour les porteurs de projets
- Pour les territoires



3.2 Les déclinaisons territoriales

Les diagnostics territoriaux montrent des disparités dans l'adéquation besoins/ressources

- Des orientations REGIONALES
- Des déclinaisons LOCALES

- Pour les porteurs de projets
- Pour les territoires

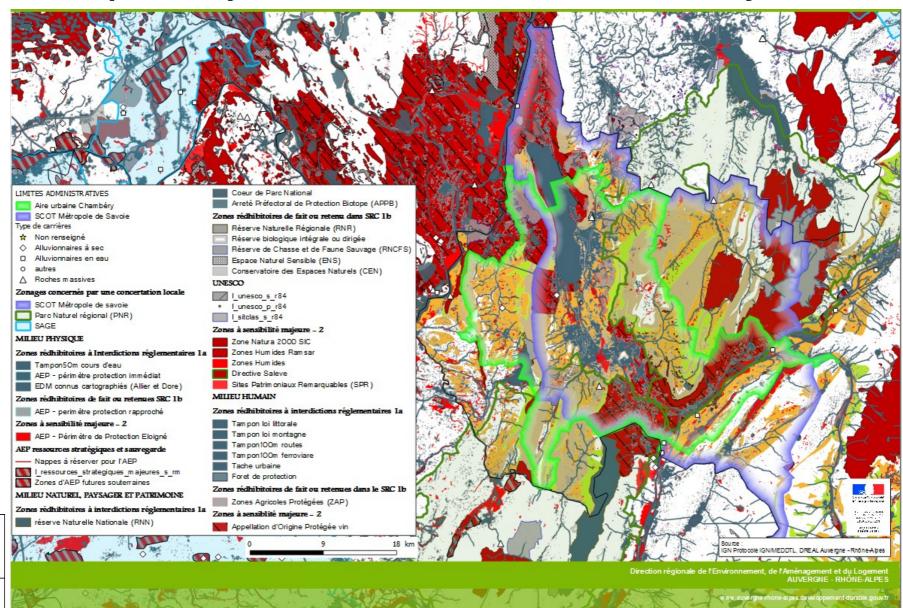
Exemples

- Diagnostic de l'approvisionnement du territoire
- Hiérarchie des modes d'approvisionnement
- Enjeux majeurs ("sauf si")



Exemples sur carto

Principaux enjeux vs ressources – AU Chambéry

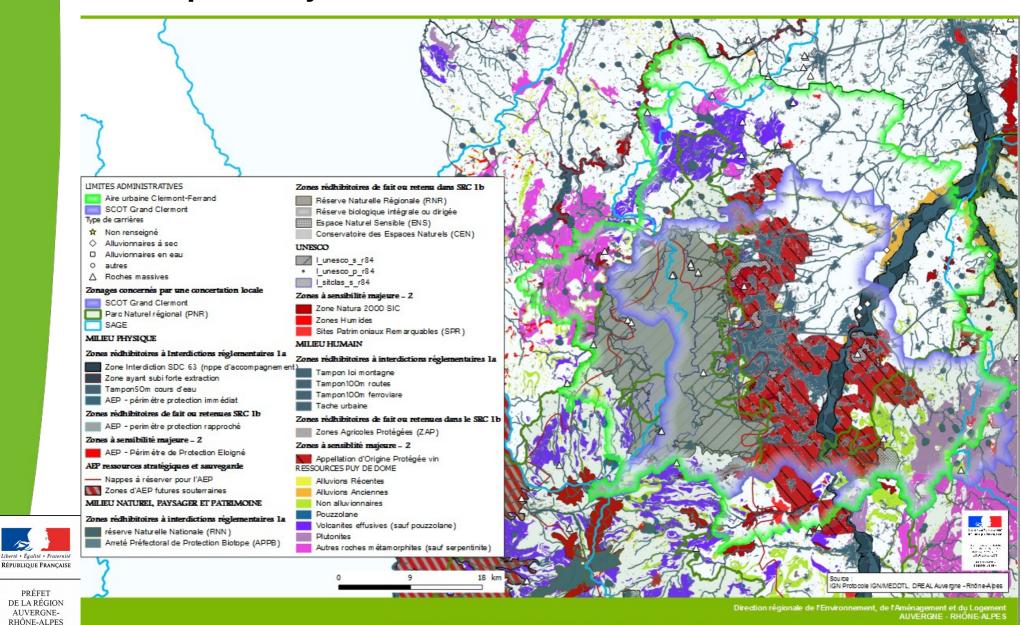




PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Exemples sur carto

Principaux enjeux vs ressources – AU Clermont-Ferrand



PRÉFET

4 Avis et travail sur les orientations

- Projet en cours de consultation
- Expérimentation forme CEREMA

orientation 1.1



Commentaires - Orientation 1.1 et 2.1

Nécessité du « diagnostic » pour objectiver l'approvisionnement du territoire, la palette de solutions possibles. Renvoi à une contrainte aux carriers, mais nécessite qu'une bonne analyse a été fait.

- Hiérarchie des modes d'approvisionnement
- Réserver pour l'avenir de certains gisements (1.2)
- Questions/débats en séance :
- Qui fait les diag territoriaux ?

Plutôt les SCOT. Fourniture de la méthode et données. Approche à partager avec parties prenantes

- Cas des territoires plus ruraux avec peu de possibilité de faire. Peut-on assortir d'un appui sur les données ? Pas sur la réalisation ou la méthode, mais sur la mise à jour des données et leur fourniture, expertise,. Aspect gouvernance qui en découle à maintenir dans le temps ?
- Attention, les diag réalisés dans le SRC sont particulièrement complexes compte-tenu de l'envergure des besoins. l'approche peut-être beaucoup plus simple en se bornant à examiner la part des différentes solutions permettant de composer l'approvisionnement d'un territoire (cf orientation hiérarchie modes d'approvisionnement)
- Ne pas imposer directement la réalisation d'un diag dans le schéma, mais plus comme un moyen de justifier la traduction des orientations sur le territoire (il n'a pas obéré les possibilité d'exploiter).
 - « Objectiver la situation » serait plus pertinent ?
 - Temps du porter à connaissance ? À prévoir pour la bonne appropriation des élus sur le diag pour permettre aux élus de faire les choix politiques



Commentaires - Orientation 1.1 et 2.1

(suite questions/débats en séance)

- Faire 3 orientations sur le 1.2. : distinguer les options permettant d'utiliser moins de matériaux (réutilisation bâtiments, recycler, maintien des plates-formes), ne pas urbaniser les gisements
- Notion de « ne pas obérer pour le futur ». Laisse plus de marge de manœuvre. Laisser le SCOT choisir le comment il n'obère pas pour l'avenir. Donner une liste de choix ? Garantir la possibilité d'exploiter n'est pas la même chose.
- A l'inverse, ne pas geler non plus en attendant sachant qu'il y a aussi le croisement avec les autres enjeux.
- Définition du besoin dans les secteurs où il y a une production>besoins. Point d'attention sur les besoins en logements et les phénomènes de logements vacants. Les besoins en logement ne sont pas les besoins vraiment *nécessaires*. → C'est plutôt le rôle du SCOT de voir la dynamique et la perspective.
- Capacité à éclairer sur la question du recyclage. Qu'en est-il de la contribution possible aux constructions, infra etc. Notion de recyclage et de valorisation à expliciter. Sobriété est pas compétence SCOT, par contre sur les plates-formes, c'est vraiment utile. Leviers de la sobriété : réutiliser les locaux et bâtiments vacants, maintien de plates-formes.
- Disposer d'orientations sur la logistique, le déplacement, stratégie bas carbone. Les PDU et PCAET pourraient les prendre en compte, organisation des déplacements des matériaux.
- Intégration urbaine des sites, prévenir les nuisances.
- Identifier dans les diagnostics le cas d'une réduction par rapport à ce qui s'est fait par le passé. Rex Grenoble qui est passé par le bilan besoin/ressources sur l'eau qui peut être un moyen de réguler la croissance d'accueil.



Commentaires-Orientation 1.1 et 2.1

Orientation 2.4 : restituer les terres à hauteur de 100 % pour l'agriculture ne paraît pas possible (cas des bords de rivière ou plutôt de faire de la compensation environnementale) rendre visible la roche notamment les secteurs des géoparks. Ne peut pas être écrit comme ça. Notion de réversibilité des usages. A terme rendre des usages agricoles du sol après une longue période. Tout dépend de l'usage local.

- La façon dont c'est écrit actuellement peut être mal interprété (remise en état agricole même en zone naturelle tel que rédigé!).
- Interscot pour la région de Lyon. A fléché des jours l'année prochaine de travail dessus.
- Forme CEREMA retenue plus opérationnelle.
- Point central à corriger mettre la notion du diagnostic qui paraît incontournable.
- Réglementation évolue : les SCOT pourront traiter que de ce qu'ils souhaitent et pas tout. Peut être indiquer des secteurs sur lesquels il est incontournable d'en faire ?
- Orientation 2.4.3 : les géoparks pourraient être pertinents (2 géoparks portés par EPCI et non PNR)
- Vigilence calendrier : PAC d'abord auprès des élus pas avant le mois de juin. Echanger avant avec les équipes techniques pour leur appropriation. Décalage d'un mois entre municipales et EPCI pas de signature avant le mois de juin



Conclusions et suites

- Mise à jour des orientations : à faire plutôt sur le modèle CEREMA.
- Transmission aux participants
- Conférence régionale du 19/12 : dernière étape de consultation préalable à la diffusion de la version régionale tenant compte de l'ensemble des observations.
- Travail complémentaire en fil rouge sur l'expérimentation des diagnostics territoriaux.
- En attente des livrables BRGM sur les gisements d'intérêt nationaux et régionaux.

